

Sites des Sénateurs du groupe CRC-SPG

<http://www.michelbillout.fr/Plan-d-urgence-pour-ameliorer-la-desserte-de-la-plate-forme-de-Roissy-en-France.html>

Plan d'urgence pour améliorer la desserte de la plate forme de Roissy-en-France

- Activité des sénateurs - Les questions au gouvernement - Les questions orales -



Date de mise en ligne : jeudi 4 décembre 2008

Sénateurs du groupe CRC-SPG

Question orale sans débat n° 0352S de M. Michel Billout (Seine-et-Marne - CRC) publiée dans le JO Sénat du 04/12/2008 - page 2401. La question sera posée dans l'hémicycle le 13 janvier 2009.

M. Michel Billout attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire sur les difficultés de vie quotidienne des 125 000 salariés de la plate-forme aéroportuaire de Roissy et de ses alentours et sur la nécessité d'un plan d'urgence régional de transports en commun pour accéder aux différentes entreprises du pôle de Roissy. En effet, 90 % de ces salariés viennent travailler en voiture, ce qui s'explique par le fait que 75 % d'entre eux travaillent en horaires décalés (nuit et week-end). Seuls des transports en commun, rapides, de qualité, compétitifs, à tarif abordable, peuvent permettre de modifier la situation et de s'inscrire dans un environnement et un développement durable. Depuis 35 ans, l'aménagement de cette ville aéroportuaire et ses zones d'activité n'a été conçu que pour le transport aérien et n'a que très insuffisamment pris en compte les besoins des salariés venant travailler dans les 750 entreprises implantées. Le Grenelle de l'environnement, les projets d'aménagement de la région Ile-de-France font l'objet d'abondantes déclarations d'intentions. Répondre à l'urgence nécessite une nouvelle offre de transport prenant notamment en compte les horaires décalés, des gares supplémentaires, des couloirs de bus, un maillage régional et interrégional avec de nouvelles connexions contournant Paris. Il lui demande donc quelles décisions concrètes le Gouvernement entend prendre en matière d'aménagements et de transports en commun desservant ce pôle de première importance.